

REPAIR PROJECT

FRANCE

L'HISTOIRE DE JULIA



Fuyant un mariage abusif, Julia* a obtenu une protection en France en 2021, mais les retards bureaucratiques et les barrières administratives font que deux ans plus tard, elle et ses enfants attendent toujours d'être réunis en toute sécurité.

«J'ai été séparée de mes enfants en 2019 lorsque j'ai quitté la Gambie à la suite d'un mariage forcé. Le père de mes trois enfants est mort et j'ai été forcée de me remarier. Mon nouveau mari était autoritaire et violent, et l'une de mes filles a été forcée de subir des mutilations génitales féminines. Je craignais pour mon autre fille, et même pour moi, que nous soyons obligées de subir la même chose.

Lorsque je suis partie, j'ai pris des dispositions pour que mes enfants se cachent et soient gardés chez un ami. Malheureusement, après mon arrivée en France, j'ai perdu plusieurs fois le contact avec eux, car mon amie a également été contrainte de fuir. Son mari ne voulait pas

**Le nom a été modifié*

d'ennuis et a menacé de dire à mon nouveau mari où se trouvaient les enfants, alors elle s'est cachée avec mes enfants pour qu'ils soient en sécurité.

Nous avons finalement repris contact en 2021. Depuis, mes enfants vivent avec ma sœur à Banjul, une autre ville de Gambie, où ils sont plus en sécurité mais où les conditions sont toujours difficiles. Ils ont aujourd'hui 7, 11 et 14 ans.

J'ai obtenu la protection subsidiaire en France en 2021 et je suis devenue éligible à la réunification familiale. En novembre 2022, le service de Rétablissement des liens familiaux (RLF) de la Croix-Rouge française a commencé à m'aider dans mes démarches. Nous devons rassembler toutes les informations nécessaires pour compléter les dossiers de demande de visa pour mes trois enfants. Malheureusement, il n'y a pas d'ambassade de France en Gambie et nous devons donc passer par l'ambassade de France à Dakar au Sénégal. Une fois les dossiers prêts, mes enfants et un représentant légal doivent prendre rendez-vous à l'ambassade et s'y rendre depuis la Gambie pour déposer leur demande de visa en personne.

En février 2023, la Croix-Rouge française a envoyé un courriel à VFS, le prestataire de services qui gère la plateforme en ligne de prise de rendez-vous à l'ambassade.



This project is funded by the European Union



Pour en savoir plus sur les réalisations et les conclusions du projet REPAIR, lisez notre rapport en ligne et accédez à notre kit en ligne en utilisant les codes QR.



Kit en Ligne



Rapport en Ligne

Nous avons expliqué que nous voulions prendre rendez-vous pour déposer les demandes de visa de mes enfants. Suite à notre demande initiale par courriel à VFS, nous avons essayé de nous connecter au site web pour prendre rendez-vous. Nous avons essayé encore et encore, mais à chaque fois nous avons obtenu le même message : « Aucun créneau n'est disponible pour cette catégorie de rendez-vous. Sans ce rendez-vous, mes enfants ne peuvent pas soumettre leur demande à l'ambassade et il est impossible d'entamer la procédure.

Deux mois après la première tentative de prise de rendez-vous, un avocat a pris en charge mon dossier pour contester le fait que l'ambassade n'avait pas enregistré les demandes de visa de mes enfants dans un délai raisonnable. L'avocat a expliqué qu'il était impossible de prendre rendez-vous sur le site du VFS depuis plus de deux mois, que nous n'avions reçu aucune réponse à nos demandes par courriel à l'ambassade ou au prestataire de services du VFS, et qu'il était urgent que mes enfants et moi-même soyons réunis compte tenu de la séparation et du traumatisme que nous avons déjà subis.

Quelques semaines plus tard, j'ai reçu une décision du tribunal. Il n'a pas reconnu le caractère urgent de la situation de mes enfants. Selon la décision du tribunal, le fait que mes enfants soient gardés par ma sœur suffit à garantir leur sécurité. Pour le tribunal, la séparation que nous avons déjà subie et les risques et difficultés auxquels mes enfants sont encore confrontés ne semblent pas compter.

“

Pour le tribunal, la séparation que nous avons déjà subie et les risques et difficultés auxquels mes enfants sont encore confrontés ne semblent pas compter.

Ma sœur s'occupe actuellement d'un foyer de sept enfants, mes trois enfants et quatre des siens. Ils ne vont pas à l'école et vivent dans des conditions difficiles. Chaque mois, j'envoie un peu d'argent à ma sœur pour les aider à couvrir leurs besoins élémentaires.

Chaque jour, j'attends. Je n'ai toujours pas réussi à prendre rendez-vous avec l'ambassade. Les demandes de mes enfants sont prêtes à être déposées depuis des mois, pour l'instant cette absence de rendez-vous est la seule chose qui retarde le processus et prolonge notre séparation. La situation est insupportable, pour moi, ma sœur et mes enfants, et chaque jour ils me manquent davantage.

Les images sont fournies à titre d'illustration uniquement